



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question au Gouvernement n° 1892

Texte de la question

RACHAT D'ALSTOM

M. le président. La parole est à M. Damien Meslot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Damien Meslot. Monsieur le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, General Electric a fait une offre de rachat de la partie énergie d'Alstom. Aujourd'hui, Siemens vient d'annoncer qu'il déposerait lui aussi une offre pour racheter cette même branche énergie. Les activités d'Alstom sont complémentaires avec celles de General Electric, tandis qu'elles sont concurrentes avec celles de Siemens.

Cent PME du territoire de Belfort, représentant plusieurs milliers d'emplois, ont lancé un appel en faveur du rachat de la branche énergie d'Alstom par General Electric afin de consolider l'activité industrielle de notre département. Ce projet industriel est cohérent, créateur d'emplois, d'investissements et de développement. Les synergies qui existent déjà entre General Electric et Alstom et qui peuvent naître de la fusion des deux groupes permettront d'obtenir la taille critique suffisante pour se développer et faire face à la concurrence mondiale.

Belfort accueille depuis des décennies General Electric et Alstom. Ces deux leaders mondiaux de l'énergie ont permis d'y construire un tissu industriel dense et porteur d'innovation, comme le montrent les importants projets portés par la vallée de l'énergie. En outre, les dirigeants de General Electric souhaitent faire de Belfort le deuxième centre d'excellence mondial en matière d'énergie. Cette perspective laisse augurer la création de plus d'un million d'emplois.

Monsieur le ministre, je vous demande d'entendre l'appel de tout un territoire, de ses PME, de ses élus, et de tous ceux qui ont à cœur de voir notre région industrielle se développer. Le Gouvernement fera-t-il le choix d'un projet industriel ambitieux qui donne de bonnes perspectives à notre territoire et à notre pays ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique.

M. Arnaud Montebourg, ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique. Monsieur le député, dans cette opération financière déclenchée par des actionnaires, le Gouvernement a, à l'évidence, souhaité pouvoir disposer du plus possible de choix, de manière à ce que les intérêts industriels, humains, en termes d'emplois, et territoriaux du pays soient non seulement respectés, mais servis.

Grâce à un certain nombre d'initiatives, le Gouvernement a obtenu du temps pour examiner les dossiers. Sans quoi Alstom aurait été dévoré à 75 % par General Electric en soixante-douze heures, sans que personne, ni vous ni moi, n'ait eu le temps d'en étudier les conséquences.

Nous avons donc le temps de décider. Avec le Président de la République, nous avons reçu ce matin le président de General Electric, qui a amélioré ses propositions. C'est certainement une des conséquences du décret que le Premier ministre, Manuel Valls, a signé, permettant ainsi de faire respecter la souveraineté de notre industrie, particulièrement dans le domaine du nucléaire. Nous souhaitons d'ailleurs que l'ensemble des offrants fassent évoluer leurs propositions. Siemens avait fait une offre il y a un mois, qu'il veut maintenant également améliorer.

Nous allons examiner ces propositions avec les parlementaires et les organisations syndicales. Je prends l'engagement de mettre sur la table toutes les solutions, celle de GE, celle de Siemens ou toute autre que nous pourrions éventuellement envisager si nous risquons la perte d'Alstom, de centres de décisions, de souveraineté ou d'emplois. Dans chacune de ces propositions, il y a des éléments positifs et négatifs.
(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1892

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2014](#)